

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 25 juillet 2024

ANTOINE LABEL, NOUVEAU DIRECTEUR DE LA DIRECTION TERRITORIALE HAUTS-DE-FRANCE DU CEREMA

Antoine Label est depuis le 1^{er} juillet 2024 le nouveau directeur de la direction territoriale Hauts-de-France du Cerema. Il succède ainsi à Stéphane Coudert.

Dans ses nouvelles fonctions de directeur territorial, Antoine Label pilotera les activités du Cerema dans la région Hauts-de-France pour accompagner les projets d'adaptation au changement climatique des territoires en lien étroit avec les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs locaux.



Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, Antoine Label était depuis janvier 2022 directeur de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) du département du Nord. Cette expérience au sein de la plus grande direction départementale de France lui a permis de piloter de grands projets de territoires aux enjeux complexes et de nouer un dialogue constant avec les collectivités locales.

Antoine Label a notamment piloté le projet de reconversion de la zone industrialisée « Metaleurop » (700 ha de terres polluées) et suivi les enjeux relatifs au foncier dans le contexte de la mise en œuvre du « zéro artificialisation nette ». Il s'est particulièrement mobilisé pour la production de logement social et la reconquête du parc privé dégradé. Dans le contexte de réindustrialisation des Hauts-de-France, il a contribué activement aux réflexions visant à l'évolution des mécanismes de compensation environnementale nécessaires à l'implantation de nouvelles industries, notamment

sur la place portuaire dunkerquoise.

Il a exercé auparavant différentes missions au niveau national en tant que directeur adjoint du cabinet du ministre délégué à l'agroalimentaire (2012-2013) mais également aux échelles régionales et locales, en directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du Nord-Pas-de-Calais (directeur régional adjoint de 2013 à 2015) et de Hauts-de-France (directeur régional adjoint de 2016 à 2018) ou encore à la Ville de Paris (directeur général des services de la mairie du 4^e arrondissement de 2011 à 2012).

« Je suis heureux de pouvoir compter parmi les agents du Cerema. Je trouve particulièrement stimulant de travailler au sein d'un opérateur de l'État de référence avec notamment l'adaptation au changement climatique comme fil conducteur, producteur et passeur de savoirs. Je sais que les équipes sont très investies et mobilisées, et que le fonctionnement en réseau permet d'aller loin dans les propositions que l'établissement peut formuler auprès des partenaires. »

Implantée au cœur de la région, la direction territoriale Hauts-de-France du Cerema bénéficie d'une connaissance fine des problématiques et contextes locaux. Partenaire reconnu pour son expertise et son potentiel d'innovation et de recherche, elle accompagne les acteurs du territoire pour la réalisation de leurs projets dans les 6 domaines d'action du Cerema.

La direction territoriale Hauts-de-France détient une expertise de référence en matière d'analyse des transports et de la mobilité, de conception et gestion des infrastructures (routes et ouvrages d'art), de connaissance des territoires et des risques notamment géotechniques, de biodiversité, d'impacts environnementaux et sanitaires, d'usage des sols, d'énergie ou encore de bâtiments.

De par son implantation et son action régionale, la direction territoriale est également très impliquée sur les sujets de mobilité dans le contexte de réindustrialisation, d'évolution du trait de côte, d'accompagnement de projets bas carbone à l'image des futurs Services express régionaux métropolitains – SERM ainsi que d'appui aux territoires ruraux (PACTE Sambre Avesnois Thiérache, programmes Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain et Villages d'Avenir).



Le Cerema est un établissement public relevant du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Premier établissement à pilotage partagé entre l'État et les collectivités territoriales, il est présent partout dans l'hexagone et dans les Outre-mer grâce à ses 27 implantations et ses 2 500 agents.

Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

CONTACT PRESSE

Virginie DESTEZ

Responsable communication institutionnelle
06 64 49 37 44

Clara CAPDEVIELLE

Chargée de communication institutionnelle
06 64 22 60 22

presse@cerema.fr